



Sûreté 11.2.3.7 Elearning

03H45

PROTECTION DES AÉRONEFS

Public - pédagogie

Public :

Agents chargés de la protection des aéronefs

Aucun pré requis

Pédagogie :

- Support de formation disponible en ligne
- Un QCM d'auto évaluation est à réaliser en fin de formation.
- Une attestation de formation est délivrée à la fin de la formation.

Objectifs

- Connaissance de la marche à suivre pour protéger les aéronefs et prévenir les accès non autorisés aux aéronefs
- Connaissance des systèmes de titres de circulation aéroportuaires
- Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaissance des procédures pour sceller les aéronefs
- Connaissance des procédures d'intervention d'urgence

Programme de formation

- introduction
- Cadre réglementaire
- Partie critique d'une zone de sûreté à accès réglementé
- Protection de l'aéronef
- Prévention des accès non autorisés
- Dispositif des titres de circulation aéroportuaire
- Contrôle des personnes et signalement
- Type d'aéronef
- Pose de scellés
- Procédures d'intervention d'urgence